

Les Réseaux sociaux

Présentation à l'usage des enseignants

Définition

Ensemble d'identités sociales (individus ou groupes) reliées entre elles par des interactions numériques.

Avantages : rapidité de transmission des informations, partage des données (textes, images, vidéos, sons...) facilité d'utilisation, gratuité,...

Inconvénients : traces numériques indélébiles, protection de la vie privée et des données, droit à l'image...

Exemples : Facebook, Twitter, LinkedIn, Viadeo, Google +, Copains d'avant, Myspace...

En savoir plus Panorama des médias sociaux en 2013 :

<http://www.mediassociaux.fr/2013/04/16/panorama-des-medias-sociaux-2013/>

Identité Numérique

L'identité Numérique regroupe l'ensemble des traces laissées sur Internet au sujet d'une personne.

Ces traces peuvent être :

- Des éléments d'authentification (adresse mail, mot de passe, nom, prénom...)
- Des données personnelles, administratives, bancaires...
- Des données « visuelles » : photo, avatar, logo, vidéo...
- Des données « rédigées » : contributions à des blogs, liens, commentaires, posts sur Facebook, Tweet...

L'ensemble de ces informations sont postées par MOI mais aussi par les AUTRES. Ce sont autant d'éléments qui font partie de mon **e-reputation**.

Exemple du premier « portrait Google » du **Tigre** en 2008. Une rubrique où l'on prend un anonyme et on raconte sa vie grâce à toutes les traces qu'il a laissées, volontairement ou non sur Internet :

http://www.le-tigre.net/IMG/pdf/TM_16274_GAToHw.pdf

Traces Numériques

Pour savoir ce que l'on dit sur vous sur le net :

- Saisir régulièrement son Nom et son Prénom dans **Google**, vous pouvez le mettre entre guillemet pour vous limiter à cette expression exacte.
- Vous pouvez faire de même sur des sites spécialisés :

<http://www.123people.fr/>

<http://www.youseemii.fr/>

- La **CNIL** propose une expérience pour découvrir comment vous êtes pistés sur Internet :

<http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/>

- Autre site à vocation pédagogique proposant une expérience similaire :

<http://www.tahitidocs.com/outils/traces/signature.html>

Vie privée / vie publique



« À la vérité, le mur Facebook n'est ni un espace public ni espace privé, mais sans doute une forme juridique inconnue à ce jour de 'vie privée partagée' »
Maître Éric Barbry - La Croix du 12 juin 2013.

« Les informations sur la vie privée peuvent être lues et utilisées par des personnes à qui elles n'étaient pas initialement destinées : famille, professeurs, inconnus... D'après le psychanalyste Serge Tisseron
« Facebook est un boulevard. Tout ce qui s'y dit est public. » Le Figaro - 18 octobre 2010.

Données personnelles : «Il faut s'autodiscipliner et se fixer une ligne rouge à ne pas dépasser»
<http://www.lefigaro.fr/hightech/2013/07/02/01007-20130702ARTFIG00475-donnees-personnelles-il-faut-s-autodiscipliner-et-se-fixer-une-ligne-rouge-a-ne-pas-depasser.php>

Facebook et juridiction :

https://docs.google.com/file/d/1s4VnQW2cTsXEt_aCc_7R1yldooYTecR_N89dN1fM1UE18wFc1deCXwaqkx3/edit?usp=sharing

Facebook et les enseignants

Source : <http://www.netpublic.fr/2011/12/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignants/>

RÉSEAUX SOCIAUX : 13 conseils pour les enseignant-e-s

UTILISATION PERSONNELLE

Comportement exemplaire

Soyez un exemple pour vos élèves par le comportement en ligne que vous adoptez en tant que citoyen-ne numérique.

« Amitiés » sélectives

N'acceptez pas des demandes « d'amitié » des élèves sur les réseaux sociaux (et n'en sollicitez pas), mais créez plutôt un groupe dédié à la classe.

Traces indélébiles

Sachez que vous perdez l'absolue maîtrise de toute information publiée: vous ne pourrez pas avoir la garantie qu'elle ne soit pas lue par un tiers et ne pourrez pas forcément la supprimer définitivement.

Comportement
exemplaire

« Amitiés »
sélectives
Traces
indélébiles

Préserver
la sphère
privée

Distance
professionnelle
Contenus
volatiles

Distance professionnelle

Adoptez dans toute relation sur Internet avec les élèves la même distance professionnelle que celle que vous avez à l'école.

Préserver la sphère privée

Évitez d'échanger avec les élèves toute information de type privé (propos, photos, adresse et numéro de téléphone).

Contenus volatiles

Tenez pour acquis que les réseaux sociaux peuvent sans préavis supprimer un profil, un groupe ou une page.

Informez direction et parents

Informez la direction et les parents avant d'utiliser les réseaux sociaux dans un cadre pédagogique.

Plateformes dédiées

Privilégiez des plateformes dédiées à la pédagogie et n'oubliez pas que les réseaux sociaux les plus populaires fonctionnent grâce à la publicité (à laquelle les élèves sont donc exposés).

Protéger la confidentialité

Renseignez-vous sur les paramètres de confidentialité du réseau (ils changent fréquemment) et ajustez-les de façon à restreindre l'accès aux seules personnes concernées.

Former aux risques

Informez les élèves des risques et responsabilités en matière de confidentialité, de comportement en ligne et de gestion de leur propre image. Sensibilisez les élèves au respect de soi et des autres.

Informez
directions et parents
Plateformes dédiées
Protéger la
confidentialité
Former
aux risques

EN CLASSE

Conseiller et aider
Attention
aux signes
Soutenir
les élèves

EN CAS D'ABUS

Conseiller et aider

Informez les élèves sur les possibilités d'obtenir des conseils ou de l'aide en cas de problème (par exemple via le numéro de téléphone 147, ligne directe et gratuite d'aide aux adolescents).

Attention aux signes

Soyez attentifs aux signes de harcèlement que pourrait subir un élève sur les réseaux sociaux et parlez-en avec lui.

Soutenir les élèves

Lorsque le harcèlement est avéré, soutenez le jeune dans une démarche visant à le faire cesser.



Facebook

Vocabulaire :

Mur : page personnelle à laquelle tout le monde par défaut peut contribuer ; on y trouve des messages, des photos, des liens, des vidéos que l'on peut partager avec tous ses amis ou une partie.

Ami : personne que vous avez autorisée à voir votre profil et à être informée de votre activité sur le site.

Fil d'actualité : c'est là que vos amis, ou toute la planète si vous en avez décidé ainsi, peuvent suivre en temps réel vos actions sur Facebook.

Confidentialité

Par défaut Facebook vous impose d'utiliser votre nom complet pour identifier votre compte.

Toutefois vous pouvez choisir d'apparaître sous un **pseudonyme** de votre invention, il faut alors faire ce choix dès votre inscription sur le réseau ou ultérieurement en modifiant vos paramètres dans la **rubrique Compte**.

Attention : si votre adresse mail comporte votre nom et votre prénom, on pourra toujours vous retrouver par ce biais.

Se protéger

Les comptes Facebook sont très souvent piratés.

Choisir un mot de passe « **fort** » c'est-à-dire avec :

- au minimum 6 caractères ;
- une combinaison de lettres, chiffres et éventuellement ponctuation ;

Penser à le changer régulièrement.

Ne pas utiliser le même mot de passe sur d'autres sites.

Paramétrage de base

Commencer par régler les paramètres de confidentialité par défaut ;
Vous avez le choix entre :

- **Public** : pour que tout le monde voit vos publications
- **Amis** : pour que seuls vos amis voient vos publications
- **Personnalisé** : pour montrer vos publications aux amis de vos amis, à vos amis seulement, à certain de vos amis ou à personne. Vous pouvez aussi choisir de ne pas montrer vos publications à certaines personnes en créant des listes d'Amis.

Supprimer vos données

Vos coordonnées peuvent figurer dans les bases de données Facebook même **si vous n'avez pas de compte**. En effet il suffit qu'une personne vous invite à la rejoindre ou que vous autorisiez Facebook à utiliser votre carnet d'adresse pour que vous soyez enregistré à votre insu.

- Vous pouvez toutefois demander la suppression de votre adresse mail en vous rendant à cette adresse <http://on.fb.me/fbsuppressionmail>
- Ce formulaire est destiné aux personnes qui n'ont pas encore de compte Facebook.

Supprimer vos données (suite)

Si vous avez déjà un compte Facebook, vous pouvez **désactiver** ou **supprimer** votre compte.

Lorsque vous **désactivez** votre compte, votre profil et toutes les informations qui y sont associées ne peuvent plus être consultées par les autres utilisateurs de Facebook et ce changement prend effet immédiatement. Le résultat est que vous « disparaissiez » du service Facebook. Cependant, Facebook **conserve** les informations de votre profil au cas où vous souhaiteriez réactiver votre compte dans le futur. Vous pouvez désactiver votre compte par l'intermédiaire du lien Désactiver le compte de la page Mon compte.

Si vous pensez que vous n'utiliserez plus jamais Facebook et souhaitez donc **supprimer** votre compte, vous pouvez le faire à partir de la page suivante :

http://www.facebook.com/help/contact.php?show_form=delete_account

Attention : un compte supprimé ne peut pas être réactivé et son contenu ne peut pas être récupéré mais les données sont conservées sur les bases Facebook.